

Délibération

Réunion du comité du 6 juillet 2017

Délibération n°2017-15

Approbation du compte de gestion du receveur – exercice 2016

Date de la convocation : 30 juin 2017

Nombre de membres du Comité Syndical : 113

Nombre de Conseillers en exercice : 111

Président de séance : David SAMZUN

Présents 58 : Bertrand AFFILE, Martin ARNOUT, Marie-Annick BENATRE, Joseph BEZIER, Christian BIGUET, Cécile BIR, Pascal BOLO, Eric BUQUEN, Jocelyn BUREAU, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Christophe COTTA, Jacques DALIBERT, Yves DAUVE, Serge DAVID, Marc DENIS, Edouard DEUX, Gérard DRENO, Véronique DUBETTIER GRENIER, Dominique DUCLOS, Jacques GARREAU, Valérie GAUTIER, Joël GEFFROY, Marie-Cécile GESSANT, Frédéric GREGOIRE, Joël GUERRIAU, Pascal HAMEAU, Pierre HAY, Franck HERVY, Yannick JIMENEZ, Jean-Pierre JOUTARD, André KLEIN, Claude LABARRE, André LANCIEU, Jean-Claude LEMASSON, Yvon LERAT, Michel LUCAS, Jean-Jacques LUMEAU, Pascal MARTIN, Benjamin MAUDUIT, Isabelle MERAND, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Rémy NICOLEAU, Nicolas OUDAERT, Joseph PARPAILLON, Mireille PERNOT, Eric PROVOST, Thomas QUERO, Annie ROCHEREAU PRAUD, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGER, Fabrice ROUSSEL, David SAMZUN, Aymeric SEASSAU, Jean-Louis THAUVIN, Yannick THOBY, Roger VEILLAUD.

Absents et représentés 13 : Benoit BLINEAU donne à Ghislaine RODRIGUEZ, Christian BRUN donne pouvoir à André KLEIN, Mahel COPPEY donne pouvoir à Marc DENIS, Philippe EUZENAT donne à Yvon LEURAT, Laurence GUILLEMIN donne pouvoir à Frédéric GREGOIRE, Julie LAERNOES donne pouvoir à Pascal HAMEAU, Dominique LE BERRE donne pouvoir à Michel LUCAS, Sylvain LEFEUVRE donne pouvoir à Yves DAUVE, Monique MAISONNEUVE donne pouvoir à Joseph PARPAILLON, Jean-Paul NICOLAS donne pouvoir à Christian BIGUET, Jean-François RICARD donne pouvoir à Gérard DRENO, Alain ROBERT donne pouvoir à Claudine CHEVALLEREAU, Claudine SACHOT donne pouvoir à Rémy NICOLEAU.

Absents et excusés 40 : Jean-Guy ALIX, Gérard ALLARD, Rodolphe AMAILLAND, Gaëlle BENIZE, Laure BESLIER, Jean-Luc BESNIER, Jean-Michel BUF, Michel CAILLAUD, Sylvie CAUCHIE, Alain CHAUVEAU, Pascale CHIRON, Christian COUTURIER, Elisabeth CRUAUD, Laurianne DENIAUD, François FEDINI, Laurence GARNIER, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Jean-Yves HENRY, Patrick LAMIABLE, Patrice LERAY, Catherine LUNGART, Dominique MANACH, Alain MANARA, David MARTINEAU, Alain MICHELOT, Marie-Hélène MONTFORT, Jean-Paul NAUD, Barbara NOURRY, Louis OUISSE, François OUVREARD, Jean-Claude PELLETEUR, Pascal PRAS, Johanna ROLLAND, Alain ROYER, Thierry RYO, André SOBZAK, Pierre THOMERE, Marcel VERGER, Alain VEY.

Délibération

Réunion du comité du 6 juillet 2017

Délibération n°2017-15

Approbation du compte de gestion du receveur – exercice 2016

Le 1^{er} Vice-président,

Expose :

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen les comptes de gestion du budget du Pôle métropolitain pour l'exercice 2016, adressés par Monsieur le Trésorier.

Le Trésorier a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés.

Il est à noter que si les résultats d'exécution sont bien identiques entre le Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire et le comptable public. Le Compte de Gestion du Trésorier fait donc apparaître des résultats concordants avec le compte administratif du pôle.

Le comité, dûment convoqué, délibère et :

- Approuve le compte de gestion 2016 dressé par le Trésorier.
- Autorise Madame la Présidente et Monsieur le 1^{ER} Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE

Nantes, le 6 juillet 2017



Johanna ROLLAND
Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire

